



N° 1080 /MCVT/SGM/DCDUSP-C

Cotonou, le **22 SEPT 2025**

COMMUNIQUÉ

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable, communique :

Il est porté à la connaissance du public que le Projet de construction de la plateforme agroalimentaire du Grand Nokoué dans la commune d'Abomey-Calavi comporte plusieurs composantes dont la construction du marché agroalimentaire (marché de gros) et la construction d'une plateforme logistique.

Dans ce cadre, il est réservé un domaine de soixante (60) hectares dont (35) hectares sont affectés à la réalisation de la plateforme logistique du Port Autonome de Cotonou (PAC) et vingt-cinq (25) hectares sont réservés aux professionnels du secteur logistique & transports désireux de construire leurs propres entrepôts et autres espaces de stockage de marchandises agroalimentaires, par la conclusion d'un bail à construction avec l'État.

Les promoteurs et investisseurs privés (personnes morales ou physiques), qui souhaitent développer des projets de construction d'entrepôts et autres espaces de stockage sont invités à faire connaître leurs intentions en soumettant un dossier comprenant, au minimum :

- une lettre de demande de bail à construction, adressée au Président de la Commission d'attribution de domaines (plateforme logistique), précisant la superficie souhaitée ;
- une note succincte de présentation du projet envisagé, avec une indication du coût prévisionnel en Toutes Taxes Comprises (TTC), de la source du financement et du délai approximatif de réalisation.

Les promoteurs sélectionnés devront déposer une caution obligatoire de cinquante (50) mille francs CFA, par mètre carré, avant la signature du contrat de bail à construction. Cette caution sera entièrement restituée au promoteur, à la fin des travaux achevés dans les délais et conformes au cahier de charges. La durée des travaux est de douze (12) mois maximum. Pendant les cinq (5) premières années du bail, le loyer annuel est fixé au franc symbolique.

Les dossiers de demande doivent être déposés soit au secrétariat de la SImAU, sis au 1066 Boulevard Saint Michel, Immeuble NSIA en face du CPA à Cotonou, ou par courriel à l'adresse : promo.rdp@simaubenin.com. Date limite de dépôt des dossiers : **le 30 octobre 2025 à 17h00**.



José TONATO

Ministre du Cadre de Vie et des Transports,
Chargé du Développement Durable